

PROCES-VERBAL
des Délibérations du Conseil Municipal
de LABRUYERE

Séance du 20 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le 20 avril à 19 heures 00.

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Jean-François CROISILLE, Maire.

Absents : Monsieur ARNULL Dimitri excusé pouvoir à Monsieur VERU Stéphane et Madame GUERIN Annabelle excusée.

ORDRE DU JOUR :

- Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2025
- Vote du Compte Financier Unique 2025
- Affectation du résultat 2025
- Vote des Taxes directes locales 2026
- BUDGET PRIMITIF 2026
- Désignation des membres de la commission communale des impôts directs CCID
- Désignation d'un représentant pour l'ADICO

1) Désignation d'un secrétaire de séance

Madame Corinne TROUVAIN est désignée secrétaire de séance

2) Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2026

Le procès-verbal de la séance du 20 mars 2026 est adopté à l'unanimité.

3) VOTE COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Délibération n° 2026-16

Le Compte Financier Unique 2025 présenté par Monsieur le Maire sous la présidence de Madame Corinne TROUVAIN, est approuvé comme suit : **à la majorité** (M. le Maire ne participe pas au vote) :

- En section d'INVESTISSEMENT = un excédent de 12 218,27 €
 Restes à réaliser 200 000 € (200 000 € - 12 218,27 € = - 187 781,73 €)

- En section de FONCTIONNEMENT = un excédent de 785 871,02 €
 Résultat de clôture 2025 = 785 871,02 € + 12 218,27 € - 200 000 € = 598 089,29 €

à reporter au budget primitif 2026

4) Affectation du résultat 2025

Délibération n° 2026-17

Considérant le résultat négatif en investissement, le conseil municipal décide d'affecter la somme de 187 781,73 € **en investissement** (12 218,27 – 200 000 = 187 781,73 €)

Adopté à l'unanimité.

Madame TROUVAIN Nadège souhaite connaître les projets d'investissement.

Ce sera discuté lors des prochaines réunions.

5) VOTE des Taxes directes locales 2026

Délibération n° 2026-18

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE de ne pas augmenter les impôts,

DECIDE à l'unanimité d'appliquer pour l'année 2026, les taux suivants aux impôts directs locaux :

Taxe foncière sur le bâti.... (29,18 %) soit un produit attendu de 132 565 €
 Taxe foncière non bâti(24,39 %) soit un produit attendu 1 854 €
 Taxe d'habitation (9,03 %) soit un produit attendu de 3 738 €
 Soit un TOTAL de.....**138 157 €**

(+ 952 € allocations compensatrices).

6) **BUDGET PRIMITIF 2026**

Délibération n° 2026-19

Le budget primitif 2026 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

En FONCTIONNEMENT = 910 215 Euros

En INVESTISSEMENT = 631 265 Euros

est **adopté à l'unanimité**.

Subventions attribuées aux associations : vote à la majorité Monsieur RACINE Thomas s'abstient pour la chasse et le foot, Madame CHEVE Christelle s'abstient pour l'UNC.

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	300
COOPERATIVE SCOLAIRE LABRUYERE	300
FOOT SACY ST MARTIN	400
SOCIETE CHASSE LABRUYERE	320
SOLDATS De France	300
UNION NATIONALE des ANCIENS COMBATTANTS	300
NOS BAMBINS D ABORD	300
SOLIDARITYHIKE (cancer des enfants)	300

7) **Désignation des membres de la commission communale des impôts directs CCID**

Délibération n° 2026-20

IL est proposé 24 membres parmi lesquels seront désignés 6 titulaires et 6 suppléants par le directeur des finances publiques :

ALGUEMI Franck, AUBRON Gilles, BRICOGNE Christiane, DA ROCHA Gabriela, HAZARD Francis, HERLAUT Marie-Astrid, JALLET Viviane, LECOMTE Thérèse, LANDRU Nicolas, LEFEBVRE Pierre, MAGGIO Katia, MUZATON Stéphanie, PARMENTIER Emilie, PERNET Martine, PETIT Alain, PINETTE Martine, ROUSSEAUX Christian, TARET—LEFORT Mégane, TROUVAIN Corinne, VANHONE Bruno, VELISECK Catherine, WALLE Julien, WASSOUF Stéphane.

Adopté à la majorité 1 abstention M. POTIER Alain (les personnes n'ont pas été informées).

8) **Désignation d'un représentant pour l'ADICO**

Délibération n° 2026-21

(Association pour le Développement Informatique des Collectivités de l'Oise).

Structure de mutualisation numérique qui accompagne les collectivités dans la dématérialisation

(gestion de notre logiciel BERGER LEVRAULT pour l'état civil – la gestion financière – et la gestion PAYE)

Candidats : Madame TROUVAIN Corinne

Adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 20 H 30

PROCHAINES MANIFESTATIONS sur la COMMUNE

- **DIMANCHE 10 mai 2026 à 11 H au monument aux morts** (Place Alfred MAHIEUX)
CEREMONIE pour la COMMEMORATION de la victoire du 8 mai 1945

- **DIMANCHE 10 mai 2026 à 13 H 30** sur la place Alain CREVITS.
PARCOURS du CŒUR – VISITE du MARAIS de LABRUYERE

- **VENDREDI 29 mai 2026 à 19 H 00** sur la place Alain CREVITS.
FETE des VOISINS

- **DIMANCHE 7 juin 2026 entre 14H30 et 15 H00**
PASSAGE de la RONDE de l'OISE